



LETTRE D'INFORMATION

N° 29 – SEPTEMBRE 2015



☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>

Le mot du Maire,

Chers habitants,

Le 19 septembre 2015, les conseils municipaux de France ont manifesté contre la baisse des dotations aux communes. Cette baisse des dotations se traduit par une diminution des investissements, les premiers à en subir les conséquences sont les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Les investissements qui ne sont pas planifiés et réalisés créeront du chômage. Il est donc important que l'Etat, que toutes les Collectivités fassent des efforts dans leurs frais de fonctionnement, et que le seul vecteur d'ajustement ne soit pas que l'investissement.

Au niveau de notre commune, l'investissement existe. Il permet de valoriser notre patrimoine et d'améliorer notre cadre de vie.

Votre Maire,
Guy REPP

● OUVERTURE DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE "LA ROSE DES VENTS" :

Ca y est c'est la rentrée !! Aux bruits des engins de chantier succèdent les cris de nos chères têtes blondes. L'école "la rose des vents" a ouvert ses portes depuis le 1^{er} septembre 2015. La rentrée s'est globalement bien déroulée malgré quelques travaux de finition à gérer. La structure d'accueil périscolaire a également ouvert ses portes, elle a une capacité d'accueil de 28 enfants âgés de moins de 6 ans et de 54 enfants pour les plus de 6 ans. Vous trouverez tous les contacts concernant cette structure sur le site internet de la commune. Le **vendredi 16 octobre 2015**, vous aurez la possibilité de visiter les locaux à l'occasion de la porte ouverte **de 17h à 20h**.



● TRAVAUX REALISES :



De nombreux aménagements de voiries ont été réalisés cet été à savoir le trottoir à la sortie du village vers Bilwisheim (photo ci-dessus à gauche), la piste de déplacement doux entre Bilwisheim et Donnenheim, la mise en œuvre de l'éclairage de la piste et des aménagements de sécurité, la mise en enrobés de la rue des cigognes avec l'intégration des places de stationnement des véhicules (photo ci-dessus à droite).

● TRAVAUX PREVISIONNELS :

Aménagement d'une aire de jeux – rue des cigognes :

Un espace libre situé entre l'arrière de l'école « La Rose des Vents » et le lotissement d'une surface de 4 a 22 ca est destiné à rester un espace vert. En effet, cet espace dispose dans son sol les caissettes de récupération des eaux de pluie venant des habitations du lotissement. Le lotisseur (S.C.P.I.B.R.) créera l'espace vert en septembre 2015. Nous travaillons sur l'aménagement de l'espace vert en aire de jeux pour les enfants y compris l'intégration de quelques bancs.

Remplacement des appareils de chauffage des bâtiments communaux :

La chaudière au fioul alimentant les bâtiments ancienne école, salle polyvalente et église a plus de 30 ans et montre des signes de faiblesse. Le réseau d'eau chaude enterré entre la chaufferie et l'église est percé, nous devons rénover les équipements pour affronter l'hiver à venir. Il est prévu la mise en œuvre de chaudières murales gaz à condensation pour chacun des 3 bâtiments qui seront de ce fait indépendants. L'ensemble des systèmes de régulation sera également revu car cela permettra de faire des économies d'énergies. Une "mini chaufferie" sera créé au sous-sol de la salle polyvalente. La chaudière qui y sera installée alimentera la mairie, la salle et la bibliothèque. Le gaz sera également installé jusqu'en cuisine et nous supprimerons l'alimentation en bouteilles. Les travaux sont prévus à l'automne 2015 et printemps 2016.

● NOUVELLE ORGANISATION DE CIRCULATION DANS LA RUE DES CIGOGNES ET DANS LA RUE DES OIES :

Les travaux de la rue des Cigognes étant terminés, il est important de sécuriser les déplacements des piétons en particulier ceux des enfants.

Nous avons opté pour la création d'une zone de rencontre telle que définie à l'article R110-2 du code de la route. Le périmètre de cette zone comprend l'ensemble de la rue des Oies depuis l'intersection de la RD 758. Les règles dans la zone sont les suivantes :

- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Pour tous les détails concernant cette zone n'hésitez pas à consulter le site internet rubrique "Affichage" et Arrêté municipal N° 14/2015.

En ce qui concerne la rue des Cigognes, considérant que l'accès des usagers à l'école du RPI SUD, au lotissement rue des Cigognes nécessite un renforcement de la sécurité, une limitation de la vitesse de circulation a été mise en place entre l'intersection de la RD758 et la rue des Cigognes et l'intersection de la RD758 et de la sortie du dépose minute. Le dépose minute est accessible depuis la rue des Cigognes, il est à sens unique. La vitesse de circulation de tous les véhicules dans cette zone est limitée à 30 km / heure. Pour tous les autres détails n'hésitez pas à consulter l'Arrêté municipal N° 17/2015.

● ENTRETIEN DES TROTTOIRS COMMUNAUX

L'arrêté municipal N°18/2015 régleme désormais la propreté dans la commune. Les détails de cet arrêté est consultable sur le site internet rubrique "Affichage" et Arrêté municipal N° 18/2015.

● RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES EN 2015 :

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

Une permanence exceptionnelle sera assurée en mairie le mercredi 30 septembre 2015 de 15h à 19h afin que chacun d'entre vous puisse s'inscrire sur la liste électorale et voter à l'occasion des élections régionales.

● **PROGRAMME Association Sports et Loisirs (A.S.L.) 2015/2016 :**

La commune remercie et soutient tous les bénévoles de l'ASL qui a à cœur de dynamiser notre village en proposant de nombreuses activités à des conditions très raisonnables. N'hésitez pas à les soutenir...

YOGA : à partir du 5/10/2015 le lundi de 20h30 à 21h30.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN : à partir du 16/09/2015 le mercredi de 20h à 21h.

ZUMBA FITNESS : à partir du 07/09/2015 le lundi de 19 h à 20 h et le jeudi de 20h à 21h.

ZUMBA KIDS (en fonction du nombre d'inscrits) : Contact Elodie Klein-Repp 06.73.52.64.20 – elodie.klein1@orange.fr

● **ATTENTION A LA MENACE DES CYBERATTQUES :**

Le réseau Internet est aujourd'hui le vecteur d'avancées considérables en matière d'information et de communication, donnant l'impression d'un espace infini sur lequel tout est possible. Il constitue une nouvelle manière de penser et d'agir, puisque de très nombreuses démarches quotidiennes peuvent désormais être effectuées en ligne, depuis son domicile.

Néanmoins, en raison de son caractère infini, Internet peut rapidement faire l'objet de menaces diverses. Attaques de réseaux, piratages, atteintes aux droits d'auteurs et droits voisins, escroqueries en ligne sont autant de risques d'un nouveau genre contre lesquels les pouvoirs publics se mobilisent de plus en plus, en coordonnant leurs moyens, pour sensibiliser et protéger les internautes. N'hésitez pas à consulter le lien : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Sur-internet> pour en savoir plus.

● **SITE INTERNET DE LA COMMUNE :**

Toujours de nombreuses informations, nouveautés et démarches administratives sur le site de la commune : <http://www.donnenheim.fr>.

Pour obtenir cette lettre par mail, merci d'en faire la demande à l'adresse : adjoints.donnenheim@orange.fr

● **GRANDS ANNIVERSAIRES :**

Nous avons la chance d'avoir depuis peu 2 octogénaires supplémentaires dans la commune. Alphonse GRASS a fêté ses 80 ans le 21 juillet 2015 et Bernard HOENEN a fêté ses 80 ans quant à lui le 9 Août 2015. Nous les félicitons tous les 2 et leurs souhaitons de rester encore longtemps en bonne santé.

● **AGENDA :**

Jusqu'au 30.09.2015 : Inscriptions sur les listes Electorales pour pouvoir participer aux votes de décembre 2015.

6 et 13.12.2015 : Elections régionales.

8.05.2016 : Vide grenier organisé par l'A.S.L.

21.06.2016 : Fête de la musique organisée par l'A.S.L.